

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 02102
Numéro SIREN : 921 412 672
Nom ou dénomination : 1821 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2022 sous le numéro de dépôt A2022/010750

1821 INVEST

Rapport du Commissaire désigné en application de l'article
L. 228-39 du Code de Commerce dans le cadre d'une
émission d'obligations proposée à l'Assemblée

1821 INVEST

200 Chemin des Gros EYNARD- 26 300 ALIXAN

SAS au capital de 10 000 Euros

Rapport du Commissaire désigné en application de
l'article L. 228-39 du Code de Commerce dans le cadre
d'une émission d'obligations proposée à l'Assemblée

-1-
1821 INVEST

*Rapport du Commissaire
désigné en application de
l'article L. 228-39 du Code
de Commerce dans le
cadre d'une émission
d'obligations proposée à
l'Assemblée*

Rapport du Commissaire désigné en application de l'article L. 228-39 du Code de Commerce dans le cadre d'une émission d'obligations proposée à l'Assemblée

Aux Associés,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du Code de Commerce qui nous a été confiée par décision unanime des Associés en date du 1 JUIN 2021 nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre Société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints ci-après.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'obligations qui vous est proposée :

➤ Votre société a un projet d'émission d'obligations à hauteur de 330 000 €, en partenariat avec Madame DELPHINE SAUVAGEON-745 Chemin de la Marguerite 13 090 AIX EN PROVENCE.

L'état de l'actif et du passif de la Société au 17 Novembre 2022 a été établi par Monsieur Ugo RIMET, Président de RIMET HOLDING, société présidente de 1821 INVEST. Il nous appartient, sur la base de notre vérification, d'exprimer une conclusion au regard de la détermination de cet actif et de ce passif conformément aux règles et principes comptables français.

-2-
1821 INVEST

*Rapport du Commissaire
désigné en application de
l'article L. 228-39 du Code
de Commerce dans le
cadre d'une émission
d'obligations proposée à
l'Assemblée*

Nous avons effectué notre vérification selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier si l'actif et le passif de la Société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles et principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à l'Assemblée. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, notamment au regard des assertions habituellement retenues pour l'établissement des comptes. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la Société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français.

*Fait à Mours Saint Eusèbe, le 28 novembre 2022
Le Commissaire aux Comptes*

Audicé Drôme
Commissaires aux comptes



Marc PAQUIER

SAS 1821 INVEST
200 Chemin des Gros Eynard
26300 ALIXAN

SITUATION AU 15 NOVEMBRE 2022

Situation avant Emprunt			
ACTIF	Montant Brut	Amortissements et Provisions	Montant Net
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
immobilisations financières	0	0	0
Total Actif Immobilisés			0
Créance			
Crédit Agricoles	10000		10000
Total Actif Circulant	10000	0	10000
Charges constatées d'avance			
Total de l'actif	10000	0	10000

PASSIF	Montant Net
Capital	10000
Total Capitaux Propres	10000
Emprunt	0
Autres Dettes	0
Total Dettes	0
Total du passif	10000

Le crédit Agricole certifie avoir reçu la somme de 10 000 € représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire le 15/11/2022.